

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2023



Une très belle 5^{ème} édition

5^{ème} FESTIVAL
**ARTS
D'HIVER**

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles, le comite des fêtes, tous nos partenaires et le département du Maine et Loire qui nous a fait confiance cette année !

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé
sur
louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 6 décembre 2022

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FRÉMY, GORREC, MOUKADEME, PAULT et SÉCHET, MM. CUVELIER, LÉGER • Absent(e)s excusé(e)s : Mme BÉZIE (procuration à M. ROUSSEL), M. MEUNIER (procuration à Mme GORREC), M. PELLOIN (procuration à M. DAGUIN), M. QUILÉZ (procuration à Mme BAUDONNIÈRE) • Secrétaire de séance : M. DAGUIN.

URBANISATION DU SECTEUR LES GANAUDIÈRES – BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Suite à la concertation préalable qui s'est tenue en septembre et octobre, la SAEM ALTER a réalisé le bilan des observations/souhaits présentés par les habitants lors des permanences et de la réunion publique. Mme le Maire laisse la parole aux deux chargés d'opération d'ALTER venus présenter le bilan :

- Moyens mis en œuvre pour la concertation : registre en mairie, disponible du lancement de la concertation jusqu'à la fin. Tenue de deux permanences et de réunion publique les 28/9/22 et 17/10/22.

- 3 hypothèses de scénarios : sur un périmètre opérationnel de 4ha

1° Scénario : voie principale et 2 boudes.

2° Scénario : voie principale légèrement déviée avec une boucle et une zone de fourrés compensée au sud de l'opération (permettant aussi l'éloignement de la zone agricole des futures habitations). Un recul au sud-est pour les riverains directement au coin.

3° Scénario : une voie principale centrale avec 3 impasses de part et d'autre (6 en tout).

Point commun aux trois scénarii : boisement conservé, gestion des Eaux Pluviales (EP) par infiltration, bassin de rétention au nord en partie basse

- Bilan de la concertation : un sentiment d'adhésion général au projet. Pas de remarques frontales contre le projet.

3 thématiques : (cf bilan de concertation transmis en PJ de la convocation)

- Avis des conseillers municipaux :

- Compensation au sud bien perçue, avec schéma viaire du scénario 3. Triple intérêt : éloignement de la ligne HTA, de la zone agricole et compensation écologique.

- Expression de craintes sur la sécurité et la vitesse sur les rues qui vont recevoir les véhicules du futur quartier.

- Proposition de ALTER de fournir un scénario synthèse intégrant le principe viaire du scénario 3 et la zone de compensation au sud du scénario 2.

La taille des parcelles sera de maximum 500 m², et il y aura une variété de surface de parcelle.

- Planning des échéances à venir :

- Décembre 22 approbation du bilan de la concertation, et élaboration d'un scénario de synthèse.

- Janvier 23 formalisation de l'Avant-Projet (AVP) (surfaces cessibles des parcelles, coûts d'aménagement menant à un bilan financier d'opération d'aménagement). Approbation du périmètre opérationnel, de l'AVP, bilan financier.

- 1^{er} trimestre 2023 : mise en compatibilité des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), zonage, PADD. Volet hydraulique loi sur l'eau (pluvial et assainissement des Eaux Usées (EU)).

- Avril 23 : concession d'aménagement qui nécessite l'entrée de la commune dans le capital d'ALTER public : budget de 26 000 € pour 20 actions. Décision prévue en Février lors du conseil d'administration d'ALTER

Une fois actionnaire le conseil municipal pourra approuver la fin de mandat d'étude, le périmètre opérationnel, le pré-bilan financier, et le passage en concession d'aménagement.

- 2^{ème} trimestre reprise de contact auprès des propriétaires foncier.

- En parallèle mise en compatibilité du PLU et formalisation de la création de la ZAC.

Question sur la revente des actions : devons-nous attendre qu'une commune soit acheteuse ? Aujourd'hui il y a plus de communes qui attendent d'acquiescer que de communes sortantes.

DCM 2022-47 – Urbanisation du secteur « Les Ganaudières » – Bilan de la concertation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan de la concertation présenté et autorise Mme le Maire ou l'adjoint à l'urbanisme à signer toutes les pièces nécessaires.

ÉLECTION D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Suite à la démission de Mme Marine DELAUNAY, il convient de procéder à l'élection d'un conseiller municipal délégué aux es-

paces verts, environnement, agriculture et déchets. Ce conseiller sera également le représentant au sein du Syndicat 3R d'Anjou et membre suppléant à la commission de gestion du secteur 3. Mme SÉCHET se porte candidate.

DCM 2022-48 – Election d'un conseiller délégué à l'Environnement

Le Conseil Municipal procède à un vote à bulletin secret qui donne les résultats suivants : Mme SÉCHET : 13 voix et 4 votes blanc. Mme SÉCHET est élue conseillère municipale déléguée.

Par ailleurs, suite au départ de M. RICHOU et Mme DELAUNAY, des membres sont manquants dans les commissions Espaces verts, Urbanisme, Voirie qu'il convient de remplacer. M. LEGER se porte volontaire pour intégrer la commission Environnement. Mme le Maire propose de solliciter les élus non présents ce soir pour les commissions Urbanisme et voirie.

SIEML – ADHÉSION A LA MISSION DE CONSEIL EN ÉNERGIE

Le SIEML propose une convention de mission de conseil en énergie afin d'accompagner les communes pour la maîtrise des coûts de l'énergie comprenant notamment :

- Bilan énergétique personnalisé

- Suivi des consommations

- Elaboration d'un plan d'actions en vue d'une meilleure gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur l'adhésion à la convention « Adhésion à la mission de conseil en énergie » proposée par le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML) et autorise Mme le Maire à la signer.

SIEML – PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Suite au dépôt de deux permis de construire dans le secteur de la Rue du Pas Chauveau, le SIEML a chiffré le montant du raccordement au réseau électrique basse tension qui s'élève à 5 056 € dont 4 310 € à la charge de la commune (cf Doc3)

DCM 2022-50 – Participation financière aux travaux d'alimentation en énergie Basse Tension réalisés par le SIEML

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la participation financière aux travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML) fixée à 4 310,00 €.

SIEML – PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU GÉNIE CIVIL TELECOM

Suite au classement du secteur de la Rue du Pas Chauveau en zone urbaine dans le dernier PLU, la Commune doit en assurer la desserte en génie civil. Le SIEML présente le récapitulatif des travaux d'extension du réseau génie civil télécom dont le montant estimatif s'élève à 17 160 € TTC (cf Doc4).

Décision de principe – Réalisation des travaux d'extension du réseau génie civil telecom

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe sur la réalisation des travaux suscités en 2023 et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif.

CCLLA – ATTRIBUTION DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT

DCM 2022-51 – Attribution de compensation d'investissements définitives 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le nouveau montant d'attribution de compensation arrêté par la Communauté de communes Loire Layon Aubance, fixé à 83 234,08 € pour la commune de Mozé.

REFACTURATION DES HEURES DU SERVICE TECHNIQUE A LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Le service technique commun réalise des heures d'intervention sur la résidence autonomie. Ces heures sont à la charge de la Commune dans le cadre des AC de fonctionnement. Comme chaque année, la Commune refacture ces heures afin qu'elles soient prises en charge par le budget Foyer Logement. Le nombre d'heures effectué cette année s'élève à 118 heures pour un montant total de 3 164,74 €.

DCM 2022-52 – Refacturation des heures du service technique à la résidence autonomie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la refacturation du montant de 3 164,74 € auprès du budget de la Résidence Autonomie.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

DCM 2022-53 – Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le versement du montant de 479,86 € à Mme THIOU au titre du gardiennage de l'église.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux sont nécessaires dans la sacristie de l'église pour permettre l'accueil de l'association paroissiale qui occupait l'ancienne bibliothèque, désormais vendue. Deux devis sont présentés :

- Travaux de chape porteuse d'un montant de 1 869,02 € TTC – devis entreprise BRETTEL

- Travaux de plâtrerie (réfection murs et plafonds) d'un montant de 5 972,92 € TTC – devis entreprise At Surface.

DCM 2022-54 – Devis de travaux sur la sacristie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur les devis proposés ci-dessus, autorise le Maire ou l'adjoint aux Bâtiments à les signer, dit que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2023.

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Décision n° 2022-57 du 02.11.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) B 2300 située(s) « Le Landreau »

- Décision n° 2022-58 du 04.11.2022 : Passation marché d'un montant de 2 808,00 € TTC passé avec l'entreprise ADEQUAT pour l'acquisition d'un portique 2 agrès et tables de pique-nique ».

- Décision n° 2022-59 du 09.11.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) C 1747, 1748, 2247, 2434, 2248 située(s) « Le Pin »

> Prochaine séance du Conseil Municipal le 3 janvier à 20h00

Fait à Mozé-sur-Louet le 9 décembre 2022

Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE



Du côté de la Société L'union de Plaisance



Merci aux 60 équipes de beloteurs qui ont participé à notre concours. Ce fut une réussite et nous en sommes très heureux. À la rentrée de janvier, nous allons accueillir les élèves du Prieuré pour la découverte et l'initiation à la boule de fort et continuer à accueillir les personnes de la résidence Autonomie. **Sociétaires, réservez dès maintenant le dimanche 5 février 2023 pour l'Assemblée Générale.**

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Mozéens, n'hésitez pas à franchir le seuil de la société pour un moment de convivialité et de découverte.



Le comité des fêtes de Mozé vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

Son assemblée générale se déroulera le vendredi 13 janvier à 19h30, salle de l'Aubance. Une galette des rois et un vin d'honneur seront offerts à la suite de la réunion.

Nous espérons vous voir nombreux pour échanger sur de futurs projets et élire un nouveau bureau.

A bientôt.

Les Cyranos de l'Aubance À vos agendas !



Les Cyranos de l'Aubance ont retrouvé le chemin des planches. Après cette période difficile, la troupe de théâtre s'est reconstituée et les répétitions vont bon train. Les dix acteurs préparent une comédie de Patricia Haubé : «La Poule de Noël», le rire sera au rendez-vous.

Les représentations auront lieu les 18, 19, 25, 26 février et 3 et 4 mars.



Après avoir animé la messe de Mozé pour fêter la Sainte Cécile le dimanche 27 novembre, les musiciens de la fanfare de l'Aubance ont été heureux de proposer leur concert annuel le 11 décembre dernier dans la salle du Coteau.

Ainsi, sous la direction des chefs, Anthony Morrève-Martin, Michel Guemas et Jean Renou, le public a apprécié et profité du répertoire varié et enjoué.

Au programme, un florilège de morceaux comme "Ave Maria", "Highland

Cathedral", "Hôtel California", "Pachelbel's Canon", "Viva la Vida", "Conquest of Paradise", "Dans les yeux d'Emilie", "Encatada Banda", "Bella Ciao" a pu ravir petits et grands.

Le président Bruno Laroche a pris la parole pour présenter une nouvelle clarinettiste, Catherine et a remercié deux musiciens Dominique et Guy venus renforcer les rangs pour l'occasion.

Cette manifestation a en outre été l'occasion de remercier et récompenser Jean Renou pour ses 60 ans de présence au sein de la fanfare, en

tant que musicien et chef : ce dernier a déclaré n'avoir manqué aucun concert...

Enfin, Bruno Laroche a annoncé la date de **la prochaine Assemblée Générale, soit le vendredi 27 janvier.** L'association est toujours à la recherche de musiciens pour venir se faire plaisir sur des titres variés. Ambiance conviviale garantie !

A très bientôt pour de nouvelles aventures musicales !

Contact :
Bruno LAROCHE, 06 83 42 14 15.



Thé dansant

Le thé dansant organisé au profit de la Ligue contre le cancer le vendredi 14 octobre 2022 à Mozé-sur-Louet a été un vrai succès.

Environ 120 personnes sont venues danser à l'Espace Loisirs Le Coteau entraîné par l'orchestre charentais Yann et Manu.

Un bénéfice de 811 € a pu être reversé à la Ligue contre le cancer. La remise du chèque a eu lieu le jeudi 17 novembre 2022 en présence de madame BAUDONNIERE, maire de la commune de Mozé-sur-Louet.

Les organisateurs du thé dansant remercient l'ensemble des bénévoles et la municipalité qui ont permis le bon déroulement de cet événement.

Le Club de l'Amitié et du temps libre

A la venue de cette année nouvelle, les membres du bureau du club de l'amitié et du temps libre et tous les membres adhérents, souhaitent que 2023 soit votre alliée, que le sourire soit votre invité, et que la joie embellisse vos journées. "**Nous vous souhaitons une belle et merveilleuse ANNÉE**"

Cette fin d'année 2022 s'est terminée en beauté autour d'un repas de qualité dont le plat principal a été confectionné par notre superette PROXI. Les bénévoles ont donné de leur ingéniosité pour préparer les tables, les décorations, le service.

60 adhérents y ont participé dans la joie et la bonne humeur.

L'Assemblée Générale se déroulera le Jeudi 9 Février, salle de l'Aubance à partir de 14 h 30, vous êtes tous invités.

Un beau programme d'activités et de sorties se profile pour cette année nouvelle.

Les adhésions sont possibles à tout moment de l'année, contact :
MF.GODINEAU : 06 78 76 24 42 - C.LATHIERE : 06 74 39 43 46



Sortie du club de l'amitié au Parc de Maulevrier-2022



" Une naissance, un arbre "

Première édition

Parce que la naissance d'un enfant c'est la base de la vie... Parce que l'arbre est source de vie... Parce que la vie est ce que nous avons de plus précieux !

Le Conseil Municipal, grâce au travail de la commission «Espaces verts, Environnement, Agriculture, Déchets», lance sa première édition de l'opération «Une naissance, un arbre». Parents d'un enfant né en 2020 ou 2021, vous êtes conviés à venir participer à la plantation d'un arbre parrainé par votre enfant !

Grâce à cette opération, les bébés mozéens vont devenir parrains d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

La plantation aura lieu autour de l'étang des Ganaudières. Avec le concours des agents des services techniques et en présence des élus de la commission «Espaces verts, Environnement, Agriculture, Déchets», plusieurs essences locales, labellisées Végétal Local, seront plantées : chêne pédonculé, néflier commun, noisetier, pommier sauvage, chèvrefeuille des haies, cornouiller sanguin, églantier, fusain

d'europe, troène commun, érable champêtre, sureau noir.

Chaque année de naissance sera représentée par un arbre au pied duquel sera apposée une plaque avec les prénoms des enfants concernés.

Les familles ayant un/des enfants nés sur la commune en 2020 ou 2021 reçoivent une invitation personnalisée en ce mois de janvier. Les parents n'ayant pas reçu de courrier sont invités à se manifester auprès de la mairie par mail à environnement@mozessurlouet.fr

Tous les habitants, petits et grands, sont bien sûr conviés à venir assister à l'événement!

Cette première édition aura lieu le dimanche 12 février 2023, pour les bébés nés en 2020 et 2021. L'opération est en partie financée par la Région Pays de la Loire.

Nous vous y attendons nombreux/ses!



Le "Jardin de la croissance"

un jardin partagé à Mozé ?

Une envie de vous investir dans un projet agroécologique au sein de la commune ?

Dans un précédent numéro du Petit Mozéen nous vous présentions un projet de jardin partagé, porté par l'équipe municipale et imaginé par des étudiants de Licence Professionnelle Aménagement Paysager de l'Université d'Angers. Ce dernier, pour voir le jour, a besoin de vous !

Un jardin partagé, qu'est-ce que c'est ?

Un jardin partagé c'est un espace convivial, de rencontres, où les jardiniers, seuls ou à plusieurs, viennent, sur une même parcelle, y cultiver des légumes, des aromates, des fruits, etc..

Le jardin partagé à Mozé, où, comment, quand ?

Il sera implanté entre les 2 écoles, le long du foyer logement.

Ce jardin, le «Jardin de la croissance» sera composé de 3 espaces : un «Cœur de vie», une «Place de l'aubier» et un espace «Bois de l'écorce», nommés en référence aux différentes parties d'un tronc d'arbre. Le jardin sera en partie accessible librement, procurant un espace de promenade et récréatif au milieu d'arbres et d'arbustes. Une autre partie sera close par une haie et des barrières et sera accessible uniquement aux écoles, aux résidents du foyer logement et aux membres de l'association en

charge de cet espace.

Qui dit association dit bénévoles...en effet, cette association est à créer et à inventer. Si ce projet vous intéresse, si vous avez envie de vous investir, si vous avez envie d'apporter vos connaissances en jardinage ou, au contraire, tout apprendre sur le sujet, n'hésitez plus !

Parent d'élèves, enseignant, adulte, membre du foyer logement ou simple administré, vous pouvez manifester votre intérêt en contactant la Mairie à l'adresse mail suivante : jardinpartage@mozesurlouet.fr

Une réunion d'information sera organisée en début d'année 2023. Ce sera l'occasion pour Monsieur COSNARD, qui s'est proposé pour intégrer une équipe de bénévoles, de vous présenter la maquette qu'il a réalisé durant l'année 2022. Celle-ci, en plus des plans dessinés par les étudiants, vous permettra de vous projeter plus concrètement dans le projet. En fonction des retours et motivations collectés, nous espérons que ce projet sorte de terre courant 2023.

À vos pelles, fourches et grelinettes !

La commission : Espaces verts, Environnement, Agriculture, Déchets



Actions de proximité

pour Initiatives Emplois



L'association Initiatives Emplois a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.

Initiatives Emplois se trouve alors à la croisée des chemins entre des employeurs locaux, chercheurs d'emploi, collectivités, partenaires...

Une opportunité pour mener ensemble de nouvelles réflexions qui font sens pour chacun !

Au cours du 2nd semestre dernier, parallèlement aux permanences d'accueil et actions collectives proposées et qui répondent à des besoins et attentes particulières, IE a souhaité mettre l'accent sur l'importance :

- de rejoindre les habitants au plus près de leur environnement pour échanger, apprendre à se connaître, mobiliser les chercheurs d'emploi,
- d'être encore plus à l'écoute des besoins des employeurs locaux au regard des évolutions sociétales,
- d'analyser ce qu'est le sens au travail pour chacun.

Plusieurs actions de proximité et réunions de travail ont été menées et seront renouvelées en 2023.

En tant que citoyen du territoire, vous aussi pouvez contribuer à favoriser l'emploi local : en étant relai d'information autour de vous, mais aussi en nous partageant vos idées, vos regards et expériences avec l'équipe de bénévoles et salariés.

Nous contacter :

02 41 56 11 13 • initiatives.emplois@orange.fr
www.initiativesemplois.fr

Lieux d'accueil de proximité :
 VIHIER - THOUARCÉ - BRISSAC - CHEMILLÉ

EMPLOI



Du côté ... de l'École du Petit Prince

Mardi 15/11, dans le cadre d'Ecole et cinéma, les CE/CM sont allés à Thouarcé voir La vallée des loups, un film de Jean-Michel Bertrand. C'est un documentaire où le réalisateur bivouaque de nombreux mois pour filmer une meute dans une vallée alpine. Les GS/CP ont vu Ernest et Célestine.



Les PS/MS eux sont allées voir le spectacle Petites traces, proposé par Village en scène à Faye. « Les 2 artistes dansaient sur la feuille, elles ont fait tomber des craies, des crayons, et en dansant, il y avait plein de traces. Elles ont même trempé leurs pieds dans la peinture ! Elles dessinaient même sur nos pieds, sur nos mains ou sur notre nez. Elles ont soufflé aussi dans la

poussière des crayons, c'était beau ! Nous, on pouvait dessiner aussi avec elles et danser avec elles mais personne n'a osé ».



Côté sport : La classe de CM1-CM2 a commencé un cycle basket de 7 séances, en partenariat avec le comité basket 49 et le club ASDMS Basket. Chaque jeudi, les élèves se retrouvent à la salle pour participer aux différents ateliers (tirs, passes, dribbles...) proposés par l'entraîneur, Arnaud Jouvenez.

Cette classe participe aussi à un projet tout au long de l'année autour de la danse contemporaine, en partenariat avec le CNDC d'Angers. Les élèves ont pratiqué avec Clarisse, danseuse et



chorégraphe parisienne. Ce premier atelier s'est déroulé au théâtre du Quai qu'ils ont ensuite visité. Ce projet va se poursuivre par trois autres ateliers à l'école puis une représentation artistique au Quai le 1^{er} juin avec les 7 autres classes sélectionnées. Les élèves étaient ravis de cette journée et attendent les prochains ateliers avec impatience.

Toute l'équipe pédagogique ainsi que les élèves vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Du côté de l'APE

Retour sur le week-end Noël pour l'APE !

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les parents et les enfants qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'organisation, la préparation, la décoration, le rangement des 3 jours festifs du 3-4 décembre.



La Commission Sapins a fait entrer Noël dans nos maisons. Merci à l'équipe pour la gestion des commandes chez notre producteur habituel. Le magnifique tracteur décoré pour la livraison de vos sapins à domicile et les petits biscuits de Noël ont fait fureur dans les rues du bourg de Mozé le samedi matin. Une deuxième équipe faisait le tour de notre campagne. Merci à nos lutins qui se sont pris au jeu pour le plaisir des habitants.



La première édition de la Bourse aux Jouets a été un succès, plus de 500 articles déposés et de nombreux acheteurs qui ont trouvé leur bonheur ! Merci à la Commission qui a

déjà de nouvelles idées pour l'année prochaine.

Dimanche matin, vous avez également récupéré vos commandes de chocolats lors du spectacle auprès de notre duo de Choc'. Les kits SOS Brownies, Risottos aux cèpes et riz au lait sont partis comme des petits pains. Merci aux acheteurs !

Pour terminer, merci à Oskar Shows et sa troupe pour ce magnifique spectacle proposé cette année, qui a ravi les petits comme les grands. Sans oublier notre inconditionnel vin chaud accompagné des gâteaux préparés par les familles pour clôturer cette belle matinée.

Un grand merci à chaque membres, commissions, bénévoles, parents qui s'investissent de plus en plus chaque année.

L'APE Le Petit Prince vous souhaite une belle et heureuse Année 2023 ! A très vite pour de nouveaux projets !

Des moments pleins d'émotions et des nouvelles découvertes à l'école le Prieuré.

Un forum autour des objets d'autrefois.

Une malle bien mystérieuse a éveillé la curiosité des enfants pour le forum de la seconde période. En effet, des objets des temps anciens s'y cachaient à l'intérieur. Au fur et à mesure que les enfants venaient en choisir un dans la malle, ils devaient ensuite chercher leur fonction. Ils ont ainsi découvert un vieux moulin à café, une radio des années 1940, un appareil diapos, un pot à lait et bien d'autres encore !



Belle rencontre intergénérationnelle !

Lundi 5 décembre, tous les élèves de l'école le Prieuré ont accueilli des personnes de la résidence autonomie Les Jonchères. Dans la continuité de la découverte du patrimoine local, les enfants ont eu envie d'apprendre comment se passait Noël au temps de leurs grands-parents et de leurs arrière-grands-parents. Ils n'ont vraiment pas été déçus car ils sont allés de surprises en surprises.

Ainsi Julie, encore toute abasourdie, répètera en classe "Les personnes âgées ont dit que lorsqu'elles étaient petites il n'y avait pas de sapins dans les maisons pour fêter Noël !...". Mieux encore ! On ne parlait pas du

Père Noël car ce personnage n'avait pas encore été « inventé » expliquera une résidente ! Une orange, comme seul cadeau tant attendu à chaque Noël, en a laissé plus d'un bouche bée !

Les enfants comme les enseignantes de l'école le Prieuré ont été enthousiasmés par cette rencontre chaleureuse avec leurs aînés qui les a beaucoup marqués.

« C'était trop bien ! » ponctuera Marius et à l'unanimité, ils sont tous partants pour poursuivre ces rencontres tellement enrichissantes !...

Découverte du patrimoine local :

La boule de fort à la Société Union de Plaisance de Mozé.

Chaque classe de l'école le Prieuré participera à trois séances de découverte de la boule de fort en janvier.

A vos chaussons !

Les CM2 en visite au collège St Vincent de Brissac.

Jeudi 24 novembre, les CM2 de l'école le Prieuré ont passé une journée au Collège St Vincent de Brissac afin de découvrir la vie d'un collégien de 6ème ! En effet, les enfants ont suivi des cours comme des vrais 6ème. Le temps du repas a été également très attendu par les CM2 qui avaient hâte de découvrir le self !



Pour finir, un temps d'échanges, avec Mr Delaunay et Mme Ripoché en charge de la vie scolaire, a donné l'occasion aux enfants de leur poser les questions les plus diverses sur la 6ème.

Le bilan de cette journée est tout à fait positif. « J'ai bien aimé car cela nous a permis de vivre la journée d'un élève de 6ème déclarera Camille. tandis qu'Alexis renchéra : « C'est bien le collège car on a le sentiment de se sentir plus libre ! » Il ne reste plus qu'à souhaiter à la classe de CM2 de l'école le Prieuré une belle dernière année de primaire !



Contact : Sophie Rousseau,
cheffe d'établissement :
02 41 45 72 60
moze.leprieure@ec49.fr

Du côté de l'APEL

Noël

La période s'est terminée par le marché de Noël à l'Espace Loisirs Le Coteau.

Les enfants ont chanté un medley de chants de Noël puis les familles ont pu récupérer leur commande ainsi que profiter des différents stands proposés.

Une belle soirée pour commencer les vacances !

Portes ouvertes

Les équipes APEL et OGEC vous invitent aux portes ouvertes de l'école le samedi 14 janvier de 10h à 12h.

Le loto

Le dimanche 26 mars, la commission hiver prépare un nouvel événement ! Nous vous attendons nombreux au loto organisé. Il se déroulera à l'Espace Loisirs Le Coteau à 14h. Au programme, en plus des cartes de loto, il y aura : une partie spéciale, loto plus, bingo, partie enfant avec des cartes cadeau à gagner. Vous pouvez dès à présent réserver votre place auprès d'Animation Armelle au 06 38 46 23 74.

Les équipes APEL et OGEC vous souhaitent une très belle année 2023 !

MOZE SUR LOUET SUPER LOTO

Dimanche 26 Mars 2023 14h
Salle du coteau
Organisé par l'APEL Le Prieuré
Ouverture des portes 12h30
1600 € DE CARTES CADEAUX

1 CARTE CADEAU DE 500€	
1 CARTE CADEAU DE 120 €	1 CARTE CADEAU DE 100 €
1 CARTE CADEAU DE 50 €	3 CARTES CADEAUX DE 40 €
7 CARTES CADEAUX DE 30 €	7 CARTES CADEAUX DE 20 €
7 CARTES CADEAUX DE 20 €	

PARTIE SPECIALE : 1 carte cadeau de 100 €
LOTO PLUS : 1 carte cadeau de 60 € - 80 €
BINGO : 1 carte cadeau de 20 € - 40 € - 60 €
PARTIE ENFANT : 2 cartes cadeaux de 15 € - 30 € - 40 €

3 € la carte	6 cartes 10 €	10 cartes 15 €
planche de 6	10 € planche de 10	15 € planche de 12
1 planche de 6 + 6 bingos + 1 loto plus 15 €		
1 planche de 10 + 6 bingos + 1 loto plus 20 €		
Partie enfant : 1,50 € la carte		

Animation Armelle 06.38.46.23.74 (Réservation conseillée)
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile

ou au cabinet. Permanences au cabinet le

mardi sans rendez-vous le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir

sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le

samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide

informatique

à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences

de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda



Vœux du maire

Vendredi 6 janvier 2023

à 19h à l'Espace Loisirs Le Coteau.

Exposition à la bibliothèque

Du 2 au 14 janvier 2023

Exposition gratuite sur le thème

" Les écrans sont partout, mais

sont-ils utiles à vos enfants ? "

Rencontre seniors

Vendredi 27 janvier 2023

de 10h à 12h, salle polyvalente

à Denée.

" Une naissance, un arbre "

Dimanche 12 février 2023

pour les bébés nés en 2020 et 2021

(voir en page 4).



On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mosesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).